

ETABLISSEMENT :

COLLEGE J.S. PONS PERPIGNAN

SEANCE N° 3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 janvier 2024
sous la présidence de : Christine ANCELOT, Principale

ETABLISSEMENT : Collège Joseph – Sébastien PONS
2 rue Diaz – 66000 PERPIGNAN

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 30 janvier 2024

Heure de début de séance : 17h25 Heure de fin de séance : 18h00

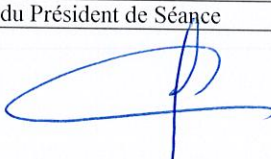
	NOM Prénom	Qualité
Président de Séance	Christine ANCELOT	Principale
Secrétaire de Séance	Mme CERVANTES Emmelyne	Professeur contractuel d'Espagnol

Nombre de membres composant le conseil : 27

Quorum : 16 Présents

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Questions pédagogiques	2	
II	Questions financières	0	
III	Conventions	0	
IV	Questions diverses	1	
	TOTAL	3 + 3 = 6	

le : Jeudi 1^{er} février 2024

Signature du Président de Séance	Signature du Secrétaire de Séance
	
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
Le : 02/02/2024	Le :



		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'Etablissement : Christine ANCELOT		X		
- Adjoint : Sébastien BONIDAN				X
- Gestionnaire : Stéphanie MORINIERE		X		
- Directeur Adjoint SEGPA : Jean José MESTRES		X		
- Conseiller Principal d'Education : Ali TAFIANI		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : Mme M. Pierre SADOURNY : M. CASTANEDO Benoît				X
- de la commune de siège	1 Mme PUJOL Danielle			X
et éventuellement	2 M. PALACIN Jacques			
- groupe de communes				X
- qualifiées	M. GREZES Carlos			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation :				
AOUDIA CAROLINE remplacée par Mme LEMONNIER Clémence		X		
SAQUE SEBASTIEN		X		
CERVANTES EMMELYNE		X		
LAVERGNE DE CERVAL CAMILLE		X		
FERRANDIZ CLAIRE		X		
CLOUET ETIENNE		X		
DUCASSY ARTHUR		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. / A.T.E.E. :				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- Parents	MEHENNA DALILA	X		
	MERNISSI AHLAME remplacée par THIROUX Aurélie	X		
	KADDAM BOUCHRA		X	
	DRIEF NORA remplacée par QUITARD Magali	X		
	DABO NAJOUA	X		
	JAWHAR HOUDA		X	
	KIPPO FADOUA		X	
- Elèves	COXINHO CANELAS RUBEN		X	
	KIPPO LINA	X		
	OTMANI SARAH		X	
MEMBRE INVITE				
Mme Sabine BENEZET			X	

C.A du 30/01/2024 : 16 membres présents

Mme Ancelot ouvre la séance à 17h25, le quorum est atteint.

Mme Cervantes assure le secrétariat de séance.

Vote du procès-verbal du dernier CA.

Vote : Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 16
Adopté à l'unanimité		

Présentation ordre du jour :

- Vote DGH 2024.
- Questions diverses.

I	QUESTIONS PEDAGOGIQUES
---	------------------------

1. Rentrée 2024.

Mme Ancelot fait un point sur la rentrée 2024.

a. Rappel des divisions :(projection diapo 1)

- Explication du choix fait de 7 divisions par niveau soit 28 divisions + 4 de SEGPA, 32 au total.
- Explication sur l'enveloppe : Heures postes, HSA et moyens humains pour les différents dispositifs UPE2A/ULIS/DPI3R avec une précision pour ce dernier. Le poste de Mme Cervantes est financé par des heures de la DGH, celui de Mme Moreno étant financé par le Rectorat.

b. BMP :

- Rappel aux parents et explication de l'organisation demandée par la rentrée 2024 : les professeurs de Français et de mathématiques auront face à eux, en 6^{ème} et 5^{ème}, des groupes de niveaux dans ces deux matières. Précision sur le fait que cela posait la question du nombre de groupes, définis au nombre de 9 suite au conseil pédagogique.
- Explication de la principale aux parents sur les BMP et les créations ou suppressions de postes, les besoins dans l'établissement et les choix arrêtés : 12h en arts plastiques, 12h en musique et le maintien des postes en SVT et en anglais pour permettre à ces collègues d'avoir un poste à temps plein sur l'établissement à la rentrée prochaine, et pour terminer les heures professeurs principaux (2h en 6^{ème} et 5^{ème} et 1h en 4^{ème} et 3^{ème}).

Une maman représentante des parents prend la parole et dit qu'elle ne sait pas se positionner face à cette réforme et ces groupes ne se sentant pas compétente sur le sujet et s'en remet à l'avis des professeurs.

Mme Ancelot précise à nouveau ce qui a été décidé sur les groupes, pour que ce soit clair.

c. Proposition de Mme Ancelot projetée (diapo 2)

Tableau de répartition avec HP/HSA/TOTAL/NOMBRE DE POSTES/ BMP.

Mr Saqué précise que l'ensemble des professeurs aurait aimé avoir ce tableau pour faciliter la réflexion.

Mme Ancelot dit que ce tableau sera diffusé ultérieurement et que la répartition des HSA sur les disciplines pourra évoluer. Les informations concernant les BMP, les nombres de groupes en 6^{ème} et 5^{ème}, et le nombre d'HP ont été communiqués.

Mme la principale ajoute que les débats se seraient focalisés sur les HSA et leurs répartitions et que ce n'est pas ce sur quoi il fallait réfléchir pour l'instant, et que cette discussion sur la répartition des moyens est une réflexion à mener dans un 2^{ème} temps.

Le vote porte sur :

- la proposition sur les différents BMP
- le nombre d'heures globales
- le nombre de groupes

2. Motion

Suite à la question de Mme Ancelot , à savoir s'il y a des remarques ou des éléments à apporter aux parents ou au CA, Mme Ferrandiz prend la parole et demande à lire la motion présentée par les représentants des personnels de la part d'une large majorité des enseignants.

17h44 : lecture de la motion par Mme Ferrandiz.

17h48 : fin de la lecture.

Prise de parole des parents qui approuvent la motion.

Mme Ferrandiz réprecise aux parents ce que l'on sait de la réforme et ses conséquences.

Mme Ancelot propose de passer au vote

Vote : Contre : 6	Abstentions : 7	Pour : 3
Non Adopté		

II	QUESTIONS DIVERSES
----	--------------------

- Questions diverses

Mme Ancelot prend la parole et énonce les questions diverses.

**1. Est-il envisageable d'aménager le bout du parking herbeux en véritable places?
En effet, il n'est pas rare d'y voir des véhicules s'y garer.**

Mme Morinière précise qu'elle avait déjà fait une demande d'aménagement de cet espace en espace vert. Elle indique qu'elle a modifié sa demande et a fait remonter une demande d'aménagement en places de parking, elle attend donc une réponse à ce sujet.

2. Serait-il possible que les enseignants disposent de clés permettant de fermer les issues de rez de chaussée des extrémités du bâtiment d'enseignement afin d'éviter de solliciter les surveillants notamment lors des récréations, les enseignants quittant leurs salles en décalé.

Mme Ancelot explique que les personnels ont déjà les clefs de la porte centrale et que les entrées et sorties doivent se faire par cet accès dès lors que les autres portes sont fermées. Elle précise à nouveau que cette décision tend à faciliter le travail des AED mais aussi à assurer la sécurité et limiter les dégradations. (Nettement moins importantes d'ailleurs, depuis la mise en place de ce système.)

Mr Mestres corrobore les propos de Mme Ancelot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

RENTREE 2024/2025

CLASSES		
Niveau	Effectifs	Divisions
6è	172	7
5è	165	7
4è	165	7
3è	165	7
SS Total	667	28
SEGPA	68	4
TOTAL	735	32



DHG		
	CLG	SEGPA
HP	840	137,5
HSA	78	4,95
Total	918	142,45



DISPOSITIFS	
UPE2A	1 poste
ULIS	2 postes
Dispositif Relais	1 poste

DISCIPLINE	HP	POSTES	BMP
Français/latin	162	8	18h
Anglais	108	6	/
Espagnol	57	3	6h
DP3R. (Mélanésien)	30	1	12h
HG/EMC	97	5	10h
Maths	123	7	/
Technologie	36	2	/
PC	36	2	/
SVT	46	3	/
Ed. musicale	30,1	1	12,1
Arts plast.	30,1	1	12,1
EPS	120	6	/
ULIS	42	2	/
UPE2A	21	1	/
SEGPA PE	84	4	/
SEGPA PLP	36	2	/

Les choix possibles

- 9 groupes en 6è et en 5è pour les enseignements de français et de mathématiques. 2 niveaux sont retenus pour constituer les groupes.
- 1 BMP de 18h en lettres modernes.
- 1 BMP de 10h en HG
- 1 BMP de 11h en éducation musicale
- 1 BMP de 11h en arts plastiques
- Mmes Bernadac (anglais) et Mme Lopez (SVT), titulaires de leur poste au collège JS PONS, n'auront pas à compléter leur service dans un autre établissement.
- 2h pour chaque professeur principal de 6è
- 2h pour chaque professeur principal de 5è
- 1h pour chaque professeur principal de 4è et de 3è.

Motion présentée par une large majorité d'enseignants sur la réforme annoncée pour la rentrée 2024.

Les élus représentants des enseignants manifestent leur colère devant la dégradation du climat scolaire et des conditions d'apprentissage qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

En effet, il est envisagé la fin des cours en classe entière et le regroupement des élèves en groupes de niveaux en Français et en Mathématiques vont entraîner des conséquences importantes sur l'équilibre de notre établissement.

Ces annonces sont pour nous inacceptables.

Sur le niveau 6^{ème} et 5^{ème}, nous accueillons les élèves depuis plusieurs années dans des structures de classes dites « à éléments coopératifs » **dont les effets bénéfiques sur le climat scolaire ont été reconnus par la recherche sur les classes coopératives menées au collège Pons en 2017**. Les classes coopératives, accompagnées d'une stratégie d'équipe, transmettent les valeurs qu'elles encouragent : l'entraide, l'engagement, l'ouverture aux autres, le plaisir d'apprendre, l'égalité, la solidarité et la confiance. L'ex ministre de l'Education nationale reconnaît d'ailleurs lui-même, dans la conférence de presse donnée le 5 décembre 2023 sur la nouvelle réforme (dont le compte-rendu est lisible sur [Education.gouv](https://www.education.gouv.fr)) que **les nouveaux programmes s'appuieront « sur des méthodes pédagogiques éprouvées par la science et la pratique (pédagogie explicite, évaluation au service des apprentissages, retours sur le travail des élèves, coopérations entre élèves, tutorat entre pairs, etc.) »**.

Nous sommes donc heureux de constater que les méthodes pédagogiques citées par le gouvernement sont déjà mises en pratique depuis longtemps dans notre établissement.

Cependant, l'éclatement du groupe-classe va nous empêcher –paradoxalement- de continuer la pratique de ces méthodes et **détériorer le climat scolaire**. En effet, à partir de la rentrée 2024 en Sixième et en Cinquième, (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025), les élèves seront mis dans des groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques, ils ne seront donc en groupe-classe que pendant les autres matières.

La recherche a démontré depuis longtemps que **les groupes de niveaux ont des effets catastrophiques sur la confiance en soi et l'estime de soi pour les élèves fragiles**. Il est de plus très compliqué de faire cours dans des groupes où l'on concentre les élèves les plus en difficulté car les tensions sont plus importantes. Sur tous les niveaux, la présence des bons élèves dynamise le groupe classe. De même, une grande partie de nos élèves viennent à l'école parce qu'ils s'y sentent bien, leur présence ne tient parfois qu'à un fil et ces groupes de niveau vont à l'encontre de leur bien-être au collège. **On peut donc s'attendre à un(e) absentéisme croissant/déscolarisation croissante de nos élèves**.

En 6^{ème}, la perte de repère sera encore plus forte : après avoir eu un seul enseignant pendant plusieurs années, nos plus jeunes élèves vont devoir s'adapter à tous ces groupes en plus de devoir s'adapter à toute

une équipe pédagogique. Ils seront déstabilisés par cette perte de repères et ne bénéficieront plus du suivi des PP 6èmes qui passaient jusqu'à 9h par semaine avec la classe.

Le sentiment d'appartenance, sur tous les niveaux, pourra être difficilement être travaillé avec l'éclatement du groupe-classe, car c'est la fin des projets de classe interdisciplinaires et culturels qui accompagnaient les sorties pédagogiques.

Cette désorganisation sera appuyée par **l'exclusion des professeurs de lettres et de mathématiques des équipes pédagogiques (4 ou 5 enseignants par classe) ainsi que par l'exclusion des missions de Professeur Principal pour ces mêmes professeurs.**

Cette déstructuration programmée est d'autant plus préjudiciable que la **différenciation** est déjà un objet de questionnement dans nos classes, questionnement qui a conduit à la création de réponses originales.

1. Par exemple, en 6^{ème}, la différenciation s'appuie sur l'Accompagnement Personnalisé (trois heures par semaine) sous forme d'un plan de travail qui favorise l'autonomie des élèves mais aussi l'adaptation des contenus par les enseignants en Français, Mathématiques et Histoire-Géographie. De plus, cette année, en lecture et en mathématiques, avec l'heure supplémentaire de soutien, des groupes de besoin ont été développés le mercredi en partenariat avec les professeurs des écoles.

L'arrêt des cours en classe entière (et donc de l'Accompagnement Personnalisé et du soutien en 6^{ème}) ne permettra plus cette prise en charge personnalisée qui ne sera pas possible en groupes de niveau, puisque les élèves en difficulté y seront trop nombreux.

2. De même, en 5^{ème}, le quart d'heure lecture a été mis en place par plusieurs disciplines pour que les élèves puissent lire de multiples fois dans la semaine. La mise en place des groupes de niveau va fragiliser ce dispositif.

Nous demandons donc une adaptation au niveau local de notre établissement qui réponde aux besoins de nos élèves et une prise en compte de ce qui existe déjà pour nous permettre d'adapter encore, de poursuivre et d'améliorer notre avancée pédagogique.

Aussi, quels que soient les efforts accomplis par nos chefs d'établissements pour gérer la mise en place de cette réforme, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur une désorganisation de notre structure qui nous empêchera d'accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes.

Pour finir, nous rappelons qu'aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié.